

LE CONTRÔLE TECHNIQUE

OBLIGATOIRE POUR TOUS LES VÉHICULES EN FRANCE,

Il permet d'identifier les défaillances pouvant porter atteinte à

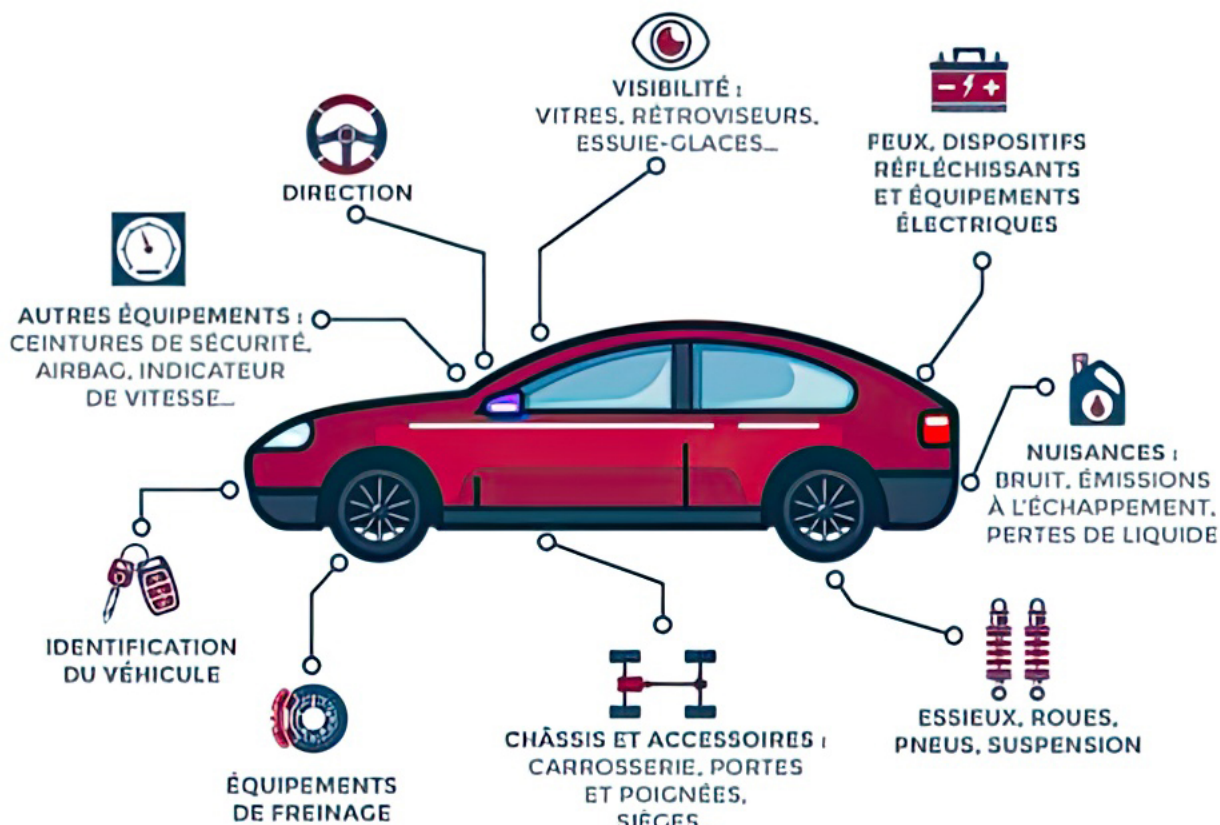
LA SÉCURITÉ



L'ENVIRONNEMENT

SUR UNE VOITURE PARTICULIÈRE,

il porte sur 133 points



3 RÉSULTATS



FAVORABLE

PAS DE CONTRE-VISITE NÉCESSAIRE



DÉFAVORABLE POUR DÉFAILLANCES MAJEURES
contrôle valide pendant 2 mois

2 MOIS POUR FAIRE RÉPARER LES DÉFAUTS ET SE PRÉSENTER À LA CONTRE-VISITE



DÉFAVORABLE POUR DÉFAILLANCES CRITIQUES
contrôle valide le jour même

Les véhicules roulant au diesel, véhicules utilitaires légers, véhicules utilitaires légers, véhicules de dépannage, véhicules sanitaires, véhicules-écoles, taxis, VTC, poids lourds, autobus, autocars et véhicules de transport de matières dangereuses font l'objet de contrôles supplémentaires